

undefined - vendredi 4 août 2023

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

## Beaucoup de dommages sur le toit du bâtiment mairie-école après la grêle



*Depuis le 2 août, une entreprise intervient pour sécuriser et mettre hors d'eau les toitures de la mairie-école. La rentrée scolaire devrait donc pouvoir se faire normalement début septembre. Photo Le DL/Hélène Boyer*

Le bâtiment mairie-école a été, lui aussi, fortement touché par le violent orage de grêle qui s'est abattu sur Saillans le 12 juillet dernier. Toutes les toitures (près de 1 350 m<sup>2</sup>) ont été endommagées, il y a eu des infiltrations d'eau dans les salles de classe, des panneaux solaires détruits... Classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la salle du conseil municipal a vu ses vitraux en façade transpercés à plusieurs endroits par des grêlons. « Les pompiers ont effectué des bâchages en urgence, mais face à l'ampleur des dégâts nous nous sommes demandé comment la rentrée scolaire allait pouvoir se faire... Heureusement, nous avons réussi à trouver une entreprise pouvant intervenir début août pour sécuriser et mettre hors d'eau les toitures », explique le maire, François Brocard.

Construit en 1888, ce bâtiment n'avait jamais subi de tels dommages causés par des intempéries. Ce qui prouve, si besoin était encore, le caractère exceptionnel de ce phénomène météorologique.